



**MISSION D'OBSERVATION DES ÉLECTIONS GÉNÉRALES EN  
RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO**

**FORUM DES PARLEMENTS DE LA CIRGL**

**Déclaration de la cheffe de la délégation à son arrivée avant les  
élections**

**Honorable Malungo Chisangano**

**Première Vice-présidente du Parlement Zambien**

**Kinshasa, le 16 décembre 2023**

- Honorable Moses Moyo, Deuxième Vice-président du Parlement de la République de Zambie et Chef de délégation adjoint de la mission d'observation du FP-CIRGL ;
- Son Excellence l'Ambassadeur Onyango Kakoba, Secrétaire général du Forum des Parlements de la CIRGL ;
- Honorables Parlementaires membres du Forum des Parlements de la CIRGL ;
- Mesdames et Messieurs les délégués ;
- Membres de la presse.

Sur l'invitation du Gouvernement de la République Démocratique du Congo, le Forum des Parlements des Pays membres de la Conférence Internationale sur la Région des Grands Lacs (FP-CIRGL) a déployé la Mission d'Observation des élections générales prévues le 20 décembre 2023. Je suis donc profondément honorée d'être ici aujourd'hui à Kinshasa, pour diriger ladite Mission.

Comme vous le savez, la RDC organise des élections générales le 20 décembre prochain, ce qui est perçu par d'éminentes parties prenantes comme une étape cruciale pour l'avenir du pays. La RDC organise son quatrième cycle électoral, conformément au calendrier électoral publié le 26 novembre 2022 par la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI). Le cycle électoral de 2023 est une étape importante pour le maintien de la sécurité et de la stabilité en

RDC. Les élections de cette année se déroulent dans un climat d'insécurité persistante, de conflits armés et de montée des divisions ethniques dans l'est du pays. Il convient de souligner que des élections sans intégrité ne peuvent apporter aux vainqueurs la légitimité, aux perdants la sécurité et au public la confiance dans leurs dirigeants et leurs institutions de gouvernance. C'est la raison pour laquelle le Forum des Parlements de la CIRGL s'est engagé à soutenir les efforts déployés par tous les acteurs impliqués dans le processus électoral en cours en RDC afin de s'assurer qu'ils sont en mesure de participer de manière indépendante et impartiale. Au-delà des exigences techniques, l'objectif de la Mission d'observation électorale en RDC est de s'assurer qu'un environnement propice à des élections légitimes, permettant de gouverner pacifiquement dans un climat de confiance, a été créé.

### **Mesdames et Messieurs**

Le Forum des Parlements organise cette Mission d'Observation Electorale en République Démocratique du Congo dans le cadre de la mise en œuvre de l'Accord Interparlementaire établissant le FP-CIRGL. Elle vise à évaluer la conformité du processus électoral au Protocole de la CIRGL sur la démocratie et la bonne gouvernance et à d'autres instruments, notamment la Charte de l'Union africaine sur la démocratie, les élections et la bonne gouvernance, les normes internationales relatives à l'organisation des élections, ainsi que la Constitution et les lois électorales en vigueur en RDC, et à déterminer dans quelle mesure elles reflètent la volonté réelle du peuple congolais.

En fait, cette activité s'inscrit dans la poursuite de la mise en œuvre de son plan d'action 2023-2024 qui est l'émanation de son plan stratégique 2022-2026. Cette Mission s'inscrit également dans le cadre des activités du FP-CIRGL menées en vue de la mise en œuvre de la décision de la treizième session ordinaire de l'Assemblée plénière du FP-CIRGL tenue du 27 mars au 1 avril 2023 à Juba, en République du Soudan du Sud.

### **Mesdames et Messieurs**

Le Forum des Parlements de la CIRGL est une organisation interparlementaire composée de 12 Etats membres dont la République Démocratique du Congo. La Mission d'Observation Electorale du FP-CIRGL a pour mandat d'observer les élections générales du 20 décembre 2023 qui se dérouleront dans le cadre d'une démocratie multipartite et d'un système présidentiel. Des élections simultanées seront organisées pour élire le Président de la République, les 500 Députés de l'Assemblée nationale (AN), les Députés des 26 Assemblées provinciales et, pour la première fois dans le cadre de l'actuelle constitution, les membres d'environ 300 conseils communaux (municipaux).

Notre mandat d'observation de ces élections découle de l'article six (6) du Pacte sur la sécurité, la stabilité et le développement dans la région des Grands Lacs, dans lequel les chefs d'État et de gouvernement de la région des Grands Lacs se sont engagés à promouvoir la démocratie, la bonne gouvernance et les droits de

l'homme. En outre, le protocole de la CIRGL sur la démocratie et la bonne gouvernance oblige les États membres à s'engager à promouvoir les valeurs et les principes universels de la démocratie, de la bonne gouvernance, des droits de l'homme et du droit au développement. Les dispositions du protocole guideront notre observation lors de ces élections, conformément aux dispositions internationales pertinentes.

En outre, notre mandat est également conforme aux dispositions de la Charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance, entrée en vigueur le 15 février 2012, qui vise à améliorer les processus électoraux en Afrique, à renforcer les institutions électORALES et à organiser des élections libres, équitables et transparentes.

**Mesdames et Messieurs,**

Depuis sa création en janvier 2012, c'est la deuxième fois que le Forum des Parlements observe des élections en RDC. La dernière étant les élections générales de 2018. La Mission note que la campagne électorale actuelle est relativement pacifique et nous prions pour que les élections générales se déroulent librement, équitablement et pacifiquement. À cet égard, nous souhaitons féliciter tous les acteurs électORAUX pour avoir pris des dispositions électORALES qui, nous l'espérons, continueront à renforcer et à approfondir la démocratie en RDC. Nous exhortons toutes les parties à maintenir l'élan et l'esprit d'élections pacifiques, libres et équitables à mesure que nous avançons vers le jour du scrutin.

## **Mesdames et Messieurs**

La Mission est composée de 31 personnalités et experts de haut niveau issus des États membres de la CIRGL. Dans notre quête d'une évaluation objective du processus électoral, nous avons mené une analyse pré-électorale qui a évalué l'état d'avancement des préparatifs du cycle électoral et le degré de préparation du pays pour l'organisation des élections générales de 2023.

En outre, la mission entreprendra un certain nombre d'activités en commençant par une séance d'orientation de ses observateurs. En outre, nous consulterons les principaux acteurs électoraux tels que la Commission électorale nationale indépendante, les partis politiques, les églises, les organisations confessionnelles et les organisations de la société civile, y compris les organisations de femmes et de jeunes dans la ville de Kinshasa.

## **Mesdames et Messieurs,**

En tant que mission, nous nous efforcerons de veiller à ce que l'évaluation et les recommandations sur la crédibilité, la transparence, l'équité et l'organisation efficace des élections soient fondées sur les critères prévus dans le Pacte sur la sécurité, la stabilité et le développement dans la région des Grands Lacs.

La Mission publiera sa déclaration préliminaire lors d'une conférence de presse qui se tiendra à Kinshasa le 21 décembre 2023. Par la suite, la Mission publiera un rapport plus détaillé de ses observations, y compris des recommandations pour les élections futures, qui sera transmis aux parlements membres du FP-CIRGL,

d'autres organes de la CIRGL, ainsi que d'autres parties prenantes et instances appropriées. Nous tenons à remercier le peuple Congolais pour son hospitalité chaleureuse habituelle et la démonstration de son attachement de paix.

Nous souhaitons à la République démocratique du Congo des élections pacifiques, libres et équitables.

Fait à Kinshasa, le 16 décembre 2023

Kinshasa, République démocratique du Congo